



## Division des Examens et Concours

DIEC/15-662-1578 du 09/03/2032

### **PREPARATION DES JURYS D'ÉVALUATION EN VUE DE LA TITULARISATION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS STAGIAIRES DU SECOND DEGRÉ ET D'ÉDUCATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PUBLIC - STAGIAIRES LAUREATS DU CONCOURS RENOVE (EN FORMATION A L'ESPE) - ANNEE SCOLAIRE 2014-2015**

Références : JO du 26 août 2014 relatif aux modalités de stage des enseignants : Arrêté du 1er juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation - Arrêté du 22 août 2014 fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement du second degré stagiaires

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements publics du second degré

Dossier suivi par : M. GUYON Tel 04 42 91 72 07 - Mme TAVERNIER Tel : 04 42 91 72 12 - Fax : 04 42 38 73 45

La présente circulaire a pour objet de présenter le calendrier des travaux préparatoires à la réunion des différents jurys ainsi que le rôle de chacun des acteurs participant à cette évaluation.

Cette procédure concerne **UNIQUEMENT les stagiaires de l'Enseignement Public**. En effet, les modalités de constitution du dossier pour les stagiaires de l'Enseignement Privé seront détaillées dans une autre circulaire rectorale qui sera émise par la Division de l'Enseignement Privé (DEEP) et publiée dans un Bulletin Académique du Rectorat.

Dans ce cadre, le jury se prononce sur le fondement du référentiel de compétences prévu par l'arrêté du 01/07/2013 susvisé, après avoir pris connaissance :

#### **1 – Pour les stagiaires effectuant leur stage dans les EPLE du second degré :**

1° Avis d'un membre des corps d'inspection de la discipline, pouvant résulter d'une inspection, établi sur la base d'une grille d'évaluation (\*), et après consultation du :

- rapport du tuteur du professeur stagiaire (cf. modèle en annexe 4)

2° Avis du Chef d'Etablissement (cf. modèle en annexe 1) où le fonctionnaire stagiaire a été affecté, établi sur la base d'une grille d'évaluation (\*)

3° Avis du Directeur de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) (cf. modèle en annexe 3) responsable de la formation du stagiaire

#### **2 – Pour les stagiaires effectuant leur stage en dehors des EPLE du second degré :**

1°- Avis de l'autorité administrative dont le fonctionnaire stagiaire relève, établi sur la base d'une grille d'évaluation

La Division des Examens et Concours (**DIEC 3.04**) sera chargée de collationner les documents qui concernent **les stagiaires de l'Enseignement Public**, et assurera le secrétariat et le fonctionnement des jurys.

La liste des candidats reconnus aptes à être titularisés sera publiée **après le Lundi 6 juillet 2015** sur le site académique [www.ac-aix-marseille.fr](http://www.ac-aix-marseille.fr) rubriques « Examens et Concours » « Résultats aux Examens » et « Résultats Hors Publinet ». Les candidats qui ne seront pas admis recevront une notification par courrier.

#### **INFORMATIONS POUR LES TUTEURS :**

1. **Les tuteurs** déposeront sur la plate-forme collaborative chamilo-SAF avant la date d'inspection leur rapport, afin que **l'IA-IPR ou l'IEN ET/EG** en prenne connaissance préalablement à l'inspection du stagiaire. Ils en transmettront une copie au Chef d'établissement d'exercice du professeur stagiaire.

#### **PROCEDURE D'INSPECTION**

La procédure sera la suivante :

- Les Inspecteurs ou chargés de mission contacteront les chefs d'établissement, pour leur communiquer la date à laquelle ils procéderont à l'inspection du stagiaire, en poste dans leur établissement.
- Les chefs d'établissement informeront les stagiaires de la date de leur inspection, ils leur feront signer la notification d'inspection (cf. modèle en Annexe 5)

#### **PROCEDURE POUR LA TRANSMISSION DES DOSSIERS DE VALIDATION DES STAGIAIRES**

1. **Les Chefs d'établissement adresseront au Rectorat UNIQUEMENT par courrier papier, pour tous les stagiaires de leur établissement, avant le Vendredi 29 mai 2015** sous le timbre de la DIEC 3.04, veuillez préciser sur l'enveloppe : **JURY DE TITULARISATION CONCOURS RENOVE** les documents suivants :

- Annexe 1 (avis du chef d'établissement)
- Annexe 3 (rapport du tuteur)
- Annexe 5 (notification d'inspection signée par le stagiaire)

2. **Les Inspecteurs (IA-IPR et IEN ET/EG) devront adresser avant le Lundi 8 Juin 2015 à leur secrétariat :**

**En cas d'avis défavorables :**

- Les rapports d'inspection, les Avis Circonstanciés (Annexe 2) et la grille d'évaluation (\*)

**En cas d'avis favorables :**

- Les Avis Circonstanciés (Annexe 2)

**Les secrétaires des IA-IPR et des IEN adresseront sous le timbre de la DIEC 3.04 à l'attention de Mme Françoise TAVERNIER ces documents **papier** au plus tard pour **le Lundi 8 Juin 2015****

**D'autre part, UNIQUEMENT en ce qui concerne les stagiaires ayant un avis défavorable à la titularisation, les rapports d'inspection, les avis circonstanciés et les grilles d'évaluation (\*) des inspecteurs, seront envoyés en plus par mail à Mme Françoise TAVERNIER ([francoise.tavernier@ac-aix-marseille.fr](mailto:francoise.tavernier@ac-aix-marseille.fr)) et copie à M. Antoine GUYON ([antoine.guyon@ac-aix-marseille.fr](mailto:antoine.guyon@ac-aix-marseille.fr)) afin d'établir au plus tôt le planning des entretiens avec les jurys.**

3. **Le Directeur de l'ESPE adressera au plus tard pour le Jeudi 18 Juin 2015** au Rectorat sous le timbre de la DIEC 3.04, à l'attention de Mme Françoise TAVERNIER **les documents papier suivants :**


- **Les Avis concernant les stagiaires en formation à l'ESPE (Annexe 3A ou 3B)**

***Les stagiaires ayant eu un avis défavorable à la titularisation, seront convoqués pour un entretien préalable avec les membres du jury, et se verront proposer une date pour consulter leur dossier.***

**Je vous remercie pour votre précieuse collaboration sur ce dossier.**

(\*) La grille d'évaluation sera publiée par le Ministère

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Patrick ARNAUD, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille*

 <p>académie Aix-Marseille</p> <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</p>	<b>ANNEXE 1</b>	
	<b>PRÉPARATION DES JURYS D'ÉVALUATION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET D'ÉDUCATION STAGIAIRES</b>	
	<b><u>CONCOURS RENOVE</u></b> <b><u>STAGIAIRES DU PUBLIC EN FORMATION A L'ESPE</u></b>	
	<b>ANNEE SCOLAIRE 2014 - 2015</b>	
	<b>AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT</b>	
Nom et Prénom du stagiaire : .....		
Etablissement(s) d'exercice : .....		
Quotité horaire : .....		
Niveaux d'enseignement : .....		
Corps :		Discipline :

Cet avis doit rendre compte de l'implication du stagiaire en faveur de la réussite des élèves et de la manière dont il participe à la vie de la communauté éducative (joindre la grille d'évaluation publiée par le Ministère)

Aix en Provence, le :

Avis du chef d'établissement en vue de la titularisation :


Favorable

Défavorable

NOM Prénom :

Signature

Cachet de l'établissement

 <p>académie Aix-Marseille</p> <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</p>	<b>ANNEXE 2</b>	
	<b>PRÉPARATION DES JURYS D'ÉVALUATION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET D'ÉDUCATION STAGIAIRES</b>	
	<b><u>CONCOURS RENOVE</u> <u>STAGIAIRES DU PUBLIC EN FORMATION A L'ESPE</u></b>	
	<b>ANNEE SCOLAIRE 2014 - 2015</b>	
	<b><u>AVIS CIRCONSTANCIE</u> <u>DU CORPS D'INSPECTION</u></b>	
	Nom et Prénom du stagiaire : .....	
	Etablissement(s) d'exercice : .....	
	<input type="checkbox"/> EN 1ERE ANNEE DE STAGE	
	<input type="checkbox"/> EN RENOUVELLEMENT DE STAGE	
	Corps :	Discipline :

Après consultation du rapport du tuteur auprès duquel le fonctionnaire stagiaire a effectué son stage (joindre la grille d'évaluation publiée par le Ministère)

Aix en Provence, le :

FAVORABLE

DEFAVORABLE : Renouvellement de stage

Licenciement

NOM de l'Inspecteur :

Signature :

## ANNEXE 3 A



ANNEE UNIVERSITAIRE 2014-2015

Bilan de la formation - Avis du directeur de l'ESPE d'Aix-Marseille

FSTG LAUREATS DES CONCOURS DE DROIT COMMUN

Stagiaire (Nom-prénom) :
Discipline :
Etablissement d'affectation :
Corps :
Voie d'accès : Externe Interne <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> conc Réservé <input type="checkbox"/> obligation d'emploi <input type="checkbox"/>
Renouvellement <input type="checkbox"/> Prolongation : <input type="checkbox"/>

Parcours de formation adapté prescrit par la commission académique

UE du MEEF 2	UE du parcours adapté	Note	Appréciations éventuelles	Assiduité
UE 31				
UE 32				
UE 33				
UE 34				
UE 35				
UE 41				
UE 42				
UE 43				
UE 44				
UE 45				
	Moyenne générale			

Point de vue du responsable de parcours :  
Nom-Prénom Parcours Option

---

---

---

---

Signature Date

Avis du Directeur de l'ESPE d'Aix-Marseille

Favorable

Réservé

Défavorable

Signature Date

## ANNEXE 3 B



**ANNEE UNIVERSITAIRE 2014-2015-  
Bilan de la formation-Avis du directeur de l'ESPE d'Aix-Marseille  
FSTG LAUREATS DES CONCOURS DE DROIT COMMUN  
FSTG à temps plein**

Stagiaire (Nom-prénom) : Discipline : Etablissement d'affectation : Corps : Voie d'accès : Externe Interne <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> conc Réserve <input type="checkbox"/> obligation d'emploi <input type="checkbox"/> Renouvellement <input type="checkbox"/> Prolongation : <input type="checkbox"/>
--

Modules de formation	Contenus	Evaluations et Appréciations	Assiduité
Formations transversales (3 à 4 journées)	Ecrit professionnel réflexif (3 à 6 pages)	Réalisé (Oui/Non)  Appréciation (Favorable/Réserve/Défavorable)	
Formations spécifiques (6 à 7 journées pris en charge par les parcours)	e-portfolio : éléments représentatifs de l'activité de l'enseignant	Réalisé (Oui/Non)  Appréciation (Favorable/Réserve/Défavorable)	

Point de vue du responsable de parcours :

Nom-Prénom Parcours Option

---

---

---

---

Signature Date


Avis du Directeur de l'ESPE d'Aix-Marseille

Favorable

Réserve

Défavorable

Signature Date

 <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</p>	<b>ANNEXE 4</b>	
	<b>PRÉPARATION DES JURYS D'ÉVALUATION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET D'ÉDUCATION STAGIAIRES</b>	
	<b><u>CONCOURS RENOVE</u></b> <b><u>STAGIAIRES DU PUBLIC EN FORMATION A L'ESPE</u></b>	
	<b>ANNEE SCOLAIRE 2014 - 2015</b>	
	<b>RAPPORT DU TUTEUR</b>	
<b>Nom et Prénom du stagiaire :</b> .....		
Etablissement(s) d'exercice : .....		
Quotité horaire : .....		
Niveaux d'enseignement : .....		
<b>Corps :</b>		<b>Discipline :</b>
<b>Nom du tuteur :</b>		<b>Etablissement :</b>

Ce rapport prend appui sur le référentiel de compétence publié au BO 30 du 25/07/2013 qui décline les compétences communes, et les compétences spécifiques aux professeurs, professeurs documentalistes et CPE

*1. Contexte d'exercice*

*2. Compétences professionnelles acquises et non acquises.*




Nom et Prénom du stagiaire :	
Corps :	Discipline :

*3. Appréciation portée sur l'évolution de la professionnalisation.*

*4. Conclusion*

**Le tuteur : (date et signature)**

 <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</p>	<b>ANNEXE 5</b>	
	<b><u>NOTIFICATION D'INSPECTION AUX STAGIAIRES EN FORMATION A L'ESPE</u></b>	
	<b>EN VUE DU JURY DE TITULARISATION</b>	
	<b>ANNEE SCOLAIRE 2014 - 2015</b>	
	Nom Prénom du stagiaire : .....	
Etablissement(s) d'exercice : .....		
Quotité horaire : .....		
Niveaux d'enseignement : .....		
Corps :	Discipline :	

**INSPECTION PREVUE LE :**

**DE :            H            A            H**

**CLASSE :**

**NOM DE L'INSPECTEUR OU DU CHARGE DE MISSION QUI PROCEDERA A  
L'INSPECTION :**

**UN ENTRETIEN SE DEROULERA A L'ISSUE DE L'INSPECTION**

**N.B. : Veuillez faire renseigner le cadre ci-dessous par le stagiaire, joindre cette annexe 5 à son dossier de validation, et faire parvenir l'ensemble des documents à la DIEC 3.04 Bureau 317, avant le Vendredi 29 mai 2015.**

Nom du Professeur stagiaire :	
Prénom :	
Date :	Signature :

*Les documents annexes sont susceptibles d'être remplacés par des documents officiels annoncés par l'arrêté du 22 Août 2014*